

**CONCERTATION DE HAUT NIVEAU SUR LE THEME**  
**« LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**  
**POUR RELEVER LE DEFI DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE**  
**DU CONGO »**

**Brazzaville, Congo, 15 décembre 2016**

**PROJET D'ALLOCUTION D'OUVERTURE DE SON**  
**EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS, DE**  
**L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE DE LA**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

Monsieur le Directeur du Bureau de la Sous-région pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Distingués invités, en vos rangs et qualités,

Mesdames, et Messieurs,

Je voudrais avant toute chose, remercier au nom de monsieur le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, celles et ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence, la participation à ces travaux de concertation de haut niveau sur la transformation structurelle du Congo.

J'aimerais saisir cette occasion pour souhaiter une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour aux experts qui ont fait le déplacement de Brazzaville.

Tout en se félicitant du choix porté sur le Congo pour organiser cette rencontre essentielle dont le thème est «**le développement des infrastructures de transport pour relever le défi de la transformation structurelle du Congo**», je me réjouis de l'intérêt manifesté par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), à l'égard de notre pays.

Comme vous le savez, l'économie congolaise se caractérise par la prépondérance du secteur pétrolier. Étant donné l'importance stratégique des secteurs hors pétrole pour une croissance durable et un développement inclusif, la maîtrise de l'enjeu d'une transformation structurelle implique des défis auxquels le Congo doit faire face, parmi lesquels le développement des infrastructures de transport.

Les transports constituent donc à n'en point douter, un des facteurs fondamentaux du développement socioéconomique d'un pays. Principal vecteur d'intégration économique, les infrastructures et les services de transport sont le préalable à la facilitation des échanges et à la circulation des biens et des personnes.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Depuis une dizaine d'année, le Congo a massivement investi dans le sous-secteur des infrastructures, et plus particulièrement dans les infrastructures de transport. J'aimerais à ce sujet, vous en présenter quelques exemples:

#### **Au niveau des Infrastructures routières bitumées:**

- La route entre Pointe-Noire et Brazzaville: 530 km
- La route Brazzaville – Ouesso: 825 km
- Le tronçon Keta – Sembe: 169 km

#### **Au niveau des Infrastructures aéroportuaires :**

Ont été construits:

- 3 aéroports de classe international : à Brazzaville, à Pointe-Noire et à Ollombo;
- 8 aéroports secondaires (soit un dans chaque chefs-lieu de département)

#### **Au niveau des Infrastructures ferroviaires :**

Le gouvernement a entrepris une étude en vue de la réhabilitation du chemin de fer Pointe - Brazzaville (long de 512 Km).

## **Au niveau des Infrastructures portuaires maritimes et fluviales :**

Un programme d'investissements prioritaires est mis en œuvre au niveau du Port de Pointe-Noire, en vue de moderniser et réhabiliter les infrastructures en place.

Du côté du Port fluvial de Brazzaville, les travaux de réhabilitation sont en cours.

Ces quelques exemples, suffisamment éloquents par eux-mêmes, dont la liste n'est pas exhaustive loin de là, témoignent à suffisance l'ampleur des investissements effectués par le Congo dans ce secteur.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Malgré les efforts considérables consentis par le Congo, la qualité actuelle des services d'infrastructure de transport ne permet pas encore à l'économie congolaise d'exploiter pleinement son potentiel.

La concertation d'aujourd'hui a donc le mérite de mettre l'accent sur la nécessaire prise en compte du développement et du renforcement des infrastructures de transport comme un des vecteurs de la transformation structurelle de notre économie.

C'est donc dire que notre pays est particulièrement sensible à toutes les initiatives comme celles de la CEA, visant à réfléchir et

à s'accorder sur les stratégies les plus appropriées pour la transformation des économies africaines.

Nous resterons tous particulièrement attentifs aux enseignements contenus dans le profil de pays du Congo, publié par la CEA en mars 2016, et aux réflexions que la Commission a menées dans son Rapport sur la Politique Industrielle Transformatrice pour l'Afrique et son Rapport sur l'Etat de l'intégration régionale en Afrique, lesquels feront l'objet de présentations lors de vos travaux.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que des débats de ce jour, sortiront des idées novatrices et des mesures prioritaires à mettre en œuvre, afin que les services d'infrastructures de transport soient un véritable vecteur stratégique de la transformation structurelle du Congo.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la concertation de haut niveau sur « ***Le développement des infrastructures de transport, pour relever le défi de la transformation structurelle du Congo*** ».

Je vous remercie !